

## Communiqué de presse

Le 29 mai 2020

### **REOUVERTURE DES PARCS ET JARDINS DÉPARTEMENTAUX, COLLÈGES ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EN PLEIN AIR**

Suite aux annonces faites par le Gouvernement, les équipements départementaux pourront rouvrir. Cela concerne, les parcs et jardins, les musées, les collèges, ainsi que certains équipements sportifs en plein air. Leur accès se fera dans le respect des règles sanitaires édictées.

#### **Les parcs et jardins départementaux de nouveau accessibles au public dès samedi, les musées à partir du 16 juin**

Les parcs et jardins départementaux avaient été fermés en mars dernier sur décision gouvernementale, afin de limiter la pandémie liée à la COVID-19. **Ils rouvrent leurs portes dès ce samedi** (à l'exception du parc départemental du Haras de Jarjayes qui rouvrira la semaine prochaine, et du jardin de collection du musée départemental Albert-Kahn qui rouvrira le 16 juin, sur réservation). Les agents départementaux seront mobilisés pour faire respecter les consignes de sécurité : respect des gestes barrières et de la distanciation physique, interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes, port du masque obligatoire ou non selon les décisions des Maires et du Préfet.

**A compter du 16 juin, les musées du Département vont également pouvoir rouvrir leurs portes** dans le respect des règles sanitaires et compte tenu de la configuration de chacun des lieux :

- > **le jardin de collections du musée départemental Albert-Kahn** pourra rouvrir ses portes, sur réservation seulement, dans des horaires élargis. Les réservations seront ouvertes dès la semaine prochaine,
- > **la Maison de Chateaubriand** ouvrira son parc et offrira une programmation en plein air exceptionnelle, pensée sur mesure dans le respect des contraintes sanitaires. Compte tenu de l'exiguïté de la Maison elle-même, celle-ci n'ouvrira ses portes qu'ultérieurement,
- > **l'Orangerie et le Pavillon de l'Aurore du musée de Sceaux** pourront également rouvrir leurs portes sur réservation et offriront une programmation exceptionnelle de visites,
- > **les Archives départementales** rouvriront également à cette date uniquement sur rendez-vous pris 48h à l'avance, pour des recherches administratives ou professionnelles ne pouvaient être faites par correspondance. Les documents consultés seront mis en quarantaine pendant 48h avant d'être rendus disponibles à la consultation.

Afin d'encourager les visiteurs à se réapproprier ces lieux de culture, l'entrée au jardin du musée départemental Albert-Kahn sera gratuite pendant un mois à compter du 16 juin. L'accès à la Maison de Chateaubriand et au musée de Sceaux sera gratuit tant que l'offre de visite ne sera pas rétablie à son niveau normal.

#### **Réouverture des collèges avec des équipes renforcées**

Le Département des Hauts-de-Seine a dégagé des moyens considérables pour assurer une réouverture des collèges dans les meilleures conditions, afin d'assurer le respect du protocole sanitaire. Les équipes départementales ont été renforcées, notamment pour la désinfection et le nettoyage des bâtiments.

Tous les collèges ont reçu du gel hydro-alcoolique pour pallier les éventuels manques. Le Département est venu en soutien de la Direction académique pour fournir 3 500 masques pour les établissements qui accueillent depuis le 11 mai des enfants des personnels nécessaires à la gestion de la crise sanitaire. La restauration scolaire pourra rouvrir selon les souhaits des chefs d'établissement.

Par ailleurs, les médiateurs départementaux ont été présents aux côtés des chefs d'établissement et des équipes pédagogiques dès l'annonce de fermeture des collèges, sur l'accompagnement des élèves décrocheurs. Enjeu majeur d'un point de vue pédagogique, ce travail continuera après la réouverture, puisque seuls les collégiens de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> seront autorisés à revenir dans un premier temps, en groupe de 15 élèves maximum.

### **Les équipements sportifs en plein air rouverts**

Le centre équestre du Domaine départemental du Haras de Jardy ainsi que le Golf et Tennis sont déjà ouverts depuis le 11 mai. Le centre équestre du parc départemental des Chanteraines avait ouvert ses portes le 24 mai. Le poney-club du parc départemental de l'Île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux est accessible depuis le 27 mai. Tous doivent respecter un protocole d'accès spécifique lié à leurs activités sportives très strict.

Les tennis extérieurs du stade départemental du Pré Saint-Jean à Saint-Cloud et du parc départemental des sports de la Grenouillère à Antony seront à nouveau accessibles la semaine prochaine, sur réservation uniquement.

La piscine de La Grenouillère reste quant à elle fermée.

### **Contact presse**

**Amélie CHABUET**

tél. : 01 47 29 35 78

[achabuet@hauts-de-seine.fr](mailto:achabuet@hauts-de-seine.fr)

[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)